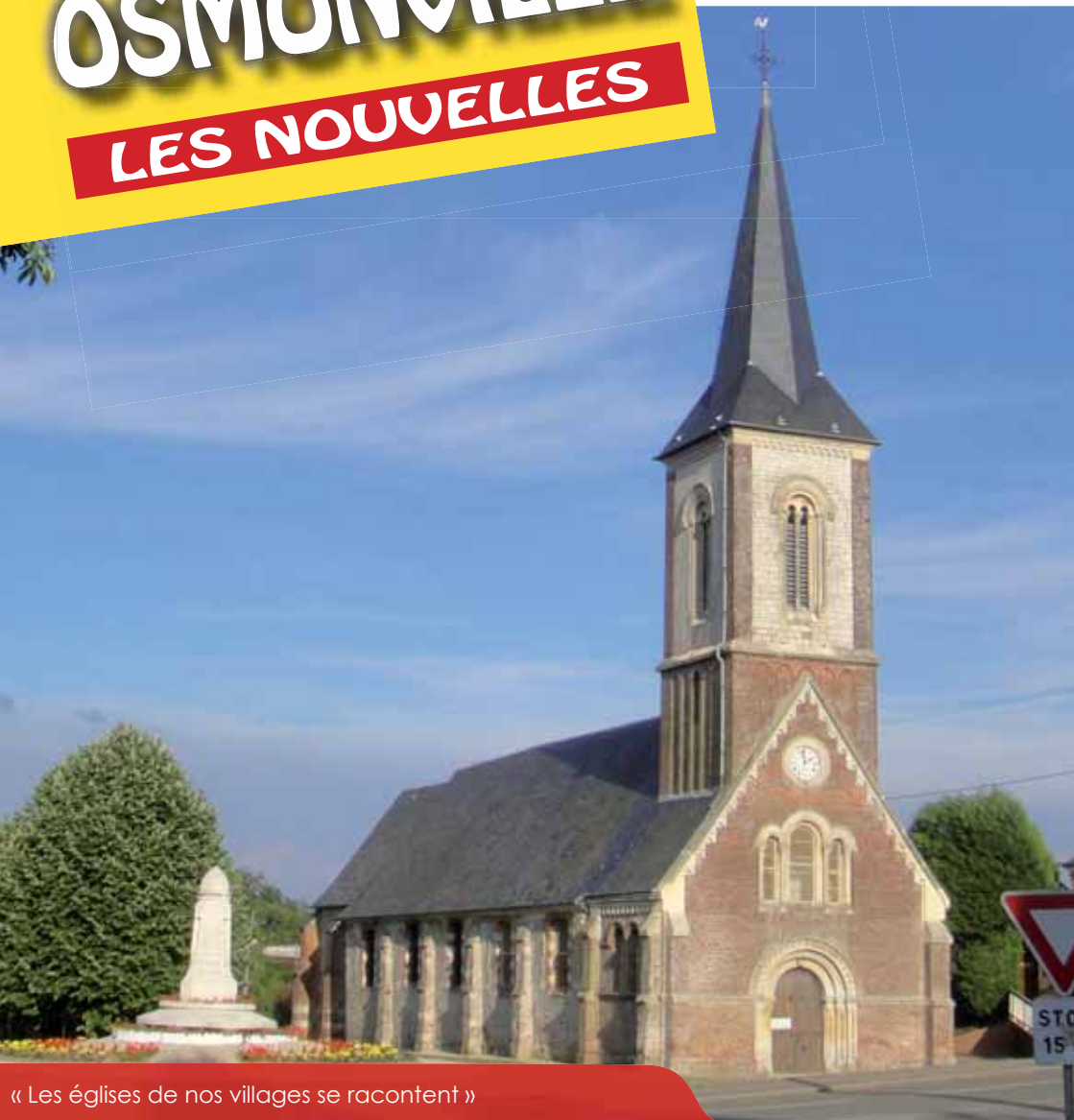


SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°4
Juillet 2010



« Les églises de nos villages se racontent »

Rendez-vous le 1^{er} août pour une visite commentée de l'église et une exposition de cartes postales anciennes !

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

SOMMAIRE

N°4
Juillet 2010

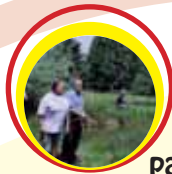
Après un hiver particulièrement long et rigoureux, enfin le soleil et la chaleur sont de retour pour embellir notre village et ses animations : la cérémonie du 8 mai, la sortie pêche, le tournoi de foot, la kermesse de l'école maternelle, la soirée champêtre avec son 1er feu de la Saint Jean...belles réussites pour ces festivités toujours agréables et appréciées.

Merci à ceux qui participent de près ou de loin à ces manifestations. Le 1er août, grâce au rendez-vous « les églises de nos villages se racontent », sur l'initiative du comité départemental du tourisme, à laquelle nous avons répondu favorablement, l'église sera ouverte de 14 h à 19 h, venez nombreux, c'est l'occasion de découvrir le patrimoine communal et ses richesses avec au gré de votre visite une exposition de cartes postales.



La vie municipale

page 1



La vie associative

page 4



La vie des écoles

page 9



Infos pratiques

page 13



En bref ...

page 19

Voici pour le côté festif, mais en parallèle, le conseil municipal a voté le budget primitif avec pour orientations : l'achat d'un copieur neuf pour la mairie, la création d'un bureau du maire plus spacieux et confidentiel, le renforcement du réseau électrique rue du stade, le rebouchage des nids de poules, l'aménagement d'une 5e classe pour la primaire suite à la décision récente de l'Inspection académique sans oublier les actions courantes du fonctionnement. Concernant le dossier «construction école», celui-ci se trouve retardé par les demandes de subventions.

En ce qui concerne la communauté de communes, celle-ci est installée désormais à la pointe du Nord à Maucombe et dispose d'une nouvelle compétence protection de l'environnement et zone de développement éolien. 4 secteurs potentiels ont été définis sur le territoire de la communauté de communes dont le secteur St Martin Osmonville/Montérolier.

Le syndicat des bassins versants a lui pris la place de la communauté de communes et s'est installé à l'espace du vivier à Saint Saëns.

A très bientôt pour les nouvelles, en attendant je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Carole HAIMONET
Maire.



Travaux et projets en cours

Réseau d'électricité - Programme 2010

Des travaux de renforcement de réseau vont être réalisés (dans le cadre de la 49ème tranche de travaux) compte tenu, notamment, de la surcharge du transformateur rue du stade. Ces travaux, d'un montant total TTC de 99 746.40 €, seront financés comme suit :

- 91 500.00 € TTC par le S.D.E. 76 & S.I.E.R.
- 8 246.40 € TTC par la Commune

Chemin vert

Les travaux rue du chemin vert sont aujourd'hui terminés. Enrobé, trottoirs et mâts d'éclairage flambant neufs !

Les riverains ont fait preuve de patience durant ces mois de travaux. Les voici aujourd'hui ... récompensés !!



Travaux d'entretien

- Achèvement des travaux de réfection du pignon de l'église,
- Remplacement de l'horloge astronomique au Mauray,
- Rebouchage des nids de poule sur le territoire de la commune
- Peinture du restaurant scolaire de l'école maternelle

Tri sélectif

Début 2010, les hameaux de la Prée et de Bréquigny se sont vus dotés de containers dédiés au tri sélectif.

Si le container de Bréquigny semble avoir trouvé sa place, il n'en va pas de même pour celui de la Prée qui sera prochainement déplacé (pour des raisons de sécurité entre autre) pour être installé sur la RD 96.



Emplacement de Bréquigny



La Prée AVANT



La Prée APRES

La collecte sélective est devenue une obligation pour les communes. Bien que l'enjeu financier soit indéniable (réduction des coûts de mise en décharge), l'enjeu environnemental a une forte emprise sur les citoyens responsables que nous sommes. Nous sommes donc LES acteurs de la collecte sélective en assurant les apports VOLONTAIRES dans les containers

Gardons donc à l'esprit ces notions de préservation de l'environnement, de développement durable, de volontariat, de responsabilité, de civisme et soyons vigilants : ces points d'apports volontaires ne doivent pas être des dépôts d'ordures (cf. photo ci-dessus).



Budget 2010

Commune :	
Fonctionnement :	566 332 €
Investissement :	1 579 814 €
Subventions allouées aux associations :	2 535 €
Subventions allouées aux écoles	463 €
Régie de transport :	
Exploitation :	26 951.16 €
Investissement :	19 595.02 €

Une subvention exceptionnelle a été votée en 2010 par le conseil municipal :

- pour un projet de classe de mer de 3 jours en Bretagne incluant des ateliers pêche à pied, voile et activités multi sport pour la classe de Madame BECSANGELE (CM1/CM2) pour 1 600€
- pour un projet pédagogique sur le thème de l'eau pour la classe de Mesdames GROMARD ET KERMACH (CE1.CE2/CM1) pour 400€

Taxes locales :

Maintien des taux pour l'année 2010 soit :

- Taxe d'habitation : 9.24%
- Taxe foncière bâtie : 9.58%
- Taxe foncière non bâtie : 21.78 %
- Taux relais : 8.69 %

Le comité des fêtes

Le Comité des Fêtes a débuté l'année 2010 par le remise des prix des maisons illuminées lors des voeux du Maire. Un grand merci aux habitants d'illuminer leurs maisons à l'occasion de la fin de l'année.

Loto

En mars a eu lieu le loto qui réunit les joueurs un dimanche après midi autour des cartons. Les heureux vainqueurs ont eu le loisir de repartir avec une TV écran plat, un appareil photo numérique avec cadre numérique, un nettoyeur haute pression ...

Chasse à l'oeuf

En avril les enfants sont à l'honneur avec la chasse à l'oeuf dans le bois de Monsieur BOUCTOT situé au hameau du Mauray. Nombreux oeufs et cloches avaient été dissimulés pour la plus grande joie des petits et des grands qui sont repartis les paniers remplis.



Photo Alain COZETTE

Foire à tout

En mai nous vous avons donné rendez vous pour la foire à tout qui a permis à la population de vider caves et greniers. Près de 80 exposants ont répondu présent. Une belle journée ensoleillée !!

Soirée champêtre et feu de la Saint Jean

Nous terminons ce semestre par la soirée champêtre qui permet de réunir, en voisins les osmonvillais, autour de leur panier pique nique, pour une soirée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Cette soirée fut l'occasion pour le comité des Fêtes de proposer un feu de la Saint Jean. Ce fût une agréable soirée.

Prochain rendez-vous

- 13 juillet : 19 h soirée Barbecue (sur inscription au 02.32.80.20.05)
22H30 retraite aux flambeaux - 23h feu d'artifice
- 14 juillet : 11h30 Rassemblement au monument aux morts pour le dépôt de gerbe suivi d'un apéritif offert par le comité des fêtes
- Septembre : Assemblée Générale du comité des fêtes
- 3 octobre : Poule aux dominos
- 31 décembre : Réveillon du jour de l'An.

Vous souhaitez participer à l'organisation des manifestations ; n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du comité des fêtes!! De préférence avant l'assemblée générale.

Nous remercions les habitants de Saint Martin Osmonville pour leurs participations aux manifestations. Bonnes vacances à tous !!

L'union Sportive de St Martin Osmonville

Le bureau est composé de :

- 1 Président : Mr Christophe LASNE
- 1 Vice-président : Mr Yvan CARRETIER
- 1 Trésorier : Monsieur Yann PETIT
- 1 Secrétaire : Mme Christelle AUVRAY
- 1 Président d'honneur : Mr Christian DELANDE

Les Dirigeants du Club pour la Saison 2010/2011 :

- Mme AUVRAY et Mr BARD pour les U6/U8
- Monsieur LASNE et Mme CORREIA pour les U10/U11
- Monsieur CARRETIER pour les U 12/U13
- Monsieur Philippe LEMARIE pour les U 15 (en entente avec autre club)
- Monsieur Sylvain DELANDE et Christian DELANDE pour les Matins
- Messieurs Tony BROQUET, Nicolas DUHAMEL, Stéphane CANNES-SAN et Florent HAUTEFEUILLE pour les Vétérans.

Les entraînements :

Mme AUVRAY, Mrs AUVRAY Michael, BARD Sébastien et CORREIA José assureront l'entraînement des débutants et des poussins le mercredi de 17 heures à 18 heures.

Le PROGRAMME DU CLUB pour l'année 2010/2011

- Calendriers avec toutes les Equipes du club (fin d'année 2010)
- Soirée Italienne (mars ou avril 2011)
- Tournoi de sixte prévu le dimanche de la pentecôte (12 juin 2011)
- Tournoi exceptionnel (70 ANS du Club) (date à préciser dans prochain numéro)

Le Club recrute des joueurs ou joueuses mais aussi des dirigeants ou dirigeantes pour encadrer nos joueurs.

Pour tous renseignements, contacter Mr Christophe LASNE au 02.32.80.16.15 ou Mme Christelle AUVRAY au 02.35.23.76.62.

Fête du 8 Mai

Les jeunes étaient présents en ce jour anniversaire du 8 mai 1945, pour rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour la liberté de la France et de ses valeurs.

Les enfants de la commune, leurs parents, les élus, ont accompagné les anciens.

Recueillement au monument aux morts, puis au cimetière.

C'est ensuite à la salle des fêtes qu'avec fierté l'assistance a ap-

plaudi Monsieur BUNEL un des derniers représentants de ces anciens combattants de 39-40.

Nous souhaitons tous, que Monsieur BUNEL soit encore là longtemps, pour



recevoir les honneurs d'un public, que nous espérons encore plus nombreux en 2011, pour honorer ce devoir de mémoire.

Car...

Oublier, c'est recommencer.

Sortie pêche au club des anciens

Réunion du 2 Juin : sortie pêche et le soir repas d'anniversaire avec 68 adhérents sur 76 inscrits. Venez vous aussi nous rejoindre, nous prenons à partir de 50 ans. Dominos, cartes, triominos, etc.

Tous les 1er mercredi de chaque mois avec goûter.

Téléphoner à Madame Guylaine Payen au 02 35 34 50 03.

- 5 Janvier : repas du club
- 12 Janvier : coïncée d'or des aînés ruraux
- 4 Février : Manille coïncée du club par équipe



Kermesse de l'école maternelle

La kermesse de l'école maternelle a eu lieu le 19 juin dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Les élèves ont présenté les chants appris durant l'année lors de l'activité chorale.

Les petits et les grands ont pu profiter des nombreux stands tenus par des parents d'élèves.

Les travaux réalisés cette année étaient exposés dans les classes. Les photos des sorties étaient également présentées :

■ Les 2 classes sont allées à Dieppe avec visite de la cité de la mer et pêche à pied l'après-midi.

■ Le spectacle de marionnettes proposé par la communauté de communes de Saint-Saëns.

■ Le spectacle " du rifi fi dans le jardin " financé par la coopérative scolaire.

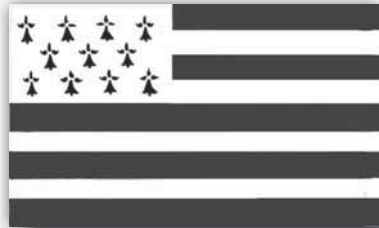


Autour de la mer avec les CE1-CE2

Durant toute l'année les élèves de CE1 de Mme GROMARD et les élèves de CE2/ CM1 de Mme Kermanach ont travaillé sur un projet dont le thème était « bois flotté et land Art ».

Les élèves ont rencontré un artiste , M Lecroq . Les deux classes ont d'abord découvert les différents matériaux récoltés au bord de la mer (bois flotté, pierres roulées, végétaux...). Puis, les enfants ont réalisé des œuvres individuelles et collectives qu'ils ont exposées lors de l'exposition départementale d'arts visuels à Neufchâtel en Bray. (petites forêts avec nid de bulots pour les CE1 et animaux extraordinaires pour les CE2/ CM1). Les élèves de CE1 ont également réalisé un grand panneau en mosaïque de bois et de pierres représentant un personnage en négatif. Enfin, les enfants ont pu se rendre sur le site de Ste Adresse au Havre pour y réaliser des œuvres au sol. Toutes ces œuvres sont éphémères et ont été rendues à la mer.





Les CM1-CM2 en classe de mer

Du 28 juin au 1er juillet dernier, les 25 élèves de la classe de CM1 /CM2 de Mme BECSANGELE et Mme COSSON sont partis en classe de mer, à PENVENAN dans le département des Côtes-d'Armor (22).

Accueillis au centre de vacances de Port Blanc, les enfants ont participé à différentes activités : course d'orientation, pêche à pied, visite en bateau au départ de Perros-Guirec pour découvrir les oiseaux marins, l'archipel des sept îles, la Côte de granit rose, et la pratique du catamaran. Pour la pratique du catamaran, après les explications techniques, les enfants ont gréé les bateaux et se sont lancés à l'eau ... même pas peur !!

Ils se sont débrouillés comme des chefs et ont été félicités par les moniteurs qui ont trouvé les élèves fort sympathiques, agréables et attentifs et super à l'aise sur l'eau.

Au bout de ces 4 jours, tout le monde est rentré un peu fourbu, mais riche de ces nouvelles expériences et avec un beau diplôme de navigation !





Horaires tondeuses, tailleuses, ...

Pour le confort de tous, petit rappel de l'arrêté préfectoral :
Les travaux de bricolage nécessitant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique, etc...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Bourses scolaires

NOUVEAU le Département alloue une aide aux familles à revenus modestes dont les enfants poursuivent leur scolarité en enseignement secondaire, supérieure ou technique. Désormais, les dossiers d'aide départementale à l'enseignement sont disponibles UNIQUEMENT dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux et les Maisons du Département.

Prévention canicule

Dans le cadre de la mise en place du dispositif de prévention des conséquences d'une canicule, il s'avère nécessaire d'identifier les personnes à risques vulnérables, afin de leur apporter une réponse rapide en cas de très fortes chaleurs. Merci aux familles, aux aidants de retirer un formulaire en mairie afin de procéder à l'inscription de la personne.

Sécurité aux abords des écoles

Afin de faciliter la circulation des piétons, des poussettes et assurer la sécurité de chacun, il est interdit de stationner sur les trottoirs.

Animaux errants

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues ou autres lieux publics ou d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet.

Syndicat des eaux

EAU - CHANGEMENT DE DELEGATAIRE

Lors de l'Assemblée Générale du 05 mai 2010, le comité syndical a désigné l'entreprise « SAUR » comme le nouveau délégataire EAU à compter du 01 juin 2010. Des techniciens SAUR sont actuellement sur le terrain.

L'entreprise SAUR s'installe à Maucombe, leurs coordonnées vous seront transmises ultérieurement.

Actuellement: 3 agents VEOLIA et 3 agents SAUR relèvent les compteurs. Merci de bien vouloir laisser l'accès libre à vos compteurs.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à la mairie ou aux délégués qui représentent votre commune aux assemblées générales du syndicat.

Pour toute demande concernant l'eau:

- Téléphone 02 50 72 40 00 du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Dépannage 24h/24 : 0810 149 149 (prix d'un appel local)

SAUR

RUE DE L'HIPPODROME - BP 12
14130 PONT-L'EVEQUE

Assainissement collectif - Prise en régie par le syndicat

Lors de l'Assemblée Générale du 04 février 2009, le comité syndical a décidé de ne pas reconduire de Délégation de Service Public et de prendre en régie l'assainissement collectif assisté par un contrat d'assistance d'exploitation.

Lors de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2009 le comité syndical a décidé la prise en régie à partir du 01 mars 2010 et a attribué le marché de contrat de prestation à l'entreprise « SAUR ».

Pour toute demande concernant l'Assainissement Collectif:

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- Téléphone: 02.35.94.28.50 - Fax: 02.35.94.94.64
- Dépannage: 06.24.53.19.34

Bureaux : 16, Grande Rue Saint Jacques
76270 NEUFCHATEL EN BRAY

e-mail: si.sg.siaepa-varenne-bethune@wanadoo.fr

Assainissement non collectif - Vidanges

Afin de préserver l'environnement le syndicat a décidé de prendre en charge les vidanges des installations ANC. Tout abonné souhaitant la vidange de son installation doit :

1. Appeler le syndicat, service SPANC, contact avec la technicienne au 02.35.94.94.63
2. Prendre RDV avec la technicienne pour qu'elle effectue un

niveau des boues de la fosse

3. A la suite de sa visite, la technicienne:
 - a. Constate la nécessité ou non de vidanger la fosse
 - b. Si celle-ci est nécessaire, elle informera le vidangeur, qui contactera l'abonné pour convenir d'un RDV pour la vidange de la fosse.

Pour toute demande concernant l'Assainissement Non Collectif:

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- Téléphone: 02.35.94.94.63 - Fax: 02.35.94.94.64
- Dépannage: 06.24.53.19.34

Bureaux : 16, Grande Rue Saint Jacques
76270 NEUFCHATEL EN BRAY
e-mail: spanc@siaepavb.fr

Construction de nouveaux bureaux

Le syndicat était un peu à l'étroit dans ses locaux situés Grande Rue Saint Jacques à Neufchâtel en Bray. De nouveaux locaux sont en construction à la Boissière près de la station d'assainissement collectif. L'emménagement est prévu pour la fin de l'année.

Installation du défibrillateur

La commune est désormais équipée d'un défibrillateur. Cet appareil, même si nous espérons tous qu'il ne serve jamais, peut sauver des vies.

Il faut savoir où il se trouve (sur la façade de la mairie) et, même s'il est simple d'utilisation, connaître les premiers gestes à faire en cas d'urgence. Sans perdre de vue, que le premier réflexe est de prévenir les secours.

Avis à tous, il peut sauver des vies et seulement sauver des vies. En aucun cas il ne pourra démarrer votre voiture en panne de

batterie, ou alimenter votre TV pour la fin du match Saint Martin Osmonville – Rio de Janeiro.

Le garder en bon état, c'est peut être vous sauver la vie.



Installation d'un radar pédagogique

Un radar pédagogique vient de faire son apparition sur la commune au hameau de Bréquigny, en direction de la Boissière quand on vient des Hayons. Installé juste avant d'aborder la descente, 200 m avant le carrefour avec la Route de Bréquigny, il a pour objectif de sensibiliser les automobilistes aux excès de vitesse assez fréquents sur cette portion.

Dans le cadre de la campagne «prudence et courtoisie», le Dé-

partement met gratuitement à la disposition de la commune ce radar pédagogique. Nous les avons donc sollicité dans le cadre de cette démarche qui se veut non répressive. Le but est de sensibiliser les automobilistes aux excès de vitesse.

Le radar pédagogique indiquera pendant deux mois la vitesse en temps réel des automobilistes. Entre 70 et 90km/heure, le panneau indiquera en vert la vitesse retenue. Au delà de la réglementation en vigueur sur une départementale (pour rappel, 90km/heure), le voyant lumineux se mettra au rouge. Et pour les automobilistes en grande infraction, le voyant rouge se mettra à clignoter.

Régulièrement, un agent du Département vient relever les données enregistrées par le radar : fréquentation, type de véhicules empruntant la voie (poids lourd, véhicule léger, moto...), vitesse, et nombres d'infractions. Cette initiative permet de détecter les sites vulnérables et dangereux en enregistrant la fréquentation.



En bref ...

Rappel des horaires de la mairie

Nous vous rappelons que depuis le 04/01/2010 , la Mairie a augmenté l'amplitude de ses horaires d'ouverture :

- **lundi** 9 h 12 h / 14 h 19 h
- mardi fermée
- mercredi fermée
- **jeudi** 9 h 12 h
- **vendredi** 9 h 12 h / 14 h 19 h
- Horaires d'été : du 19/7 au 16/8 la mairie sera ouverte uniquement le lundi et vendredi de 17 h à 19 h

Visite commentée de l'église le 1^{er} août



Il était une fois, l'église de Saint-Martin-Osmonville ...

Retables, voûtes gothiques, statues ou encore vitraux seront autant de points de départ pour découvrir l'histoire des églises et chapelles seinomarines retracée par des guides, des conférenciers ou des bénévoles passionnés. Organisée par le Comité départemental du tourisme, en partenariat avec les acteurs locaux, l'opération "Les églises de nos villages se racontent" avait séduit, l'an passé, près de 10000 visiteurs. Cette édition 2010 s'annonce d'ores et déjà riche.

A Saint Martin Osmonville, l'évènement aura lieu le 1er août avec une visite commentée.

Venez partager en famille ou entre amis, des moments de découverte, profitez de la visite commentée et de l'exposition de cartes postales anciennes.



Etat civil

Avis de Naissance (Jusqu'au 1706/2010)

16/01/2010 – HORTAS Louna
27/01/2010 – DOMONT Hélério
20/02/2010 – DENORMANDIE Neela
31/03/2010 – BELETTE Laurine
19/04/2010 – DEMARQUE Ambroise
20/05/2010 – BARD Mélyne
21/05/2010 – COUET Lucie
06/06/2010 – SANTUS Clément
17/06/2010 – MARAIS Loan

MARIAGE

19/06/2010 – BROQUET Sébastien et LETELLIER Lucie

DECES

11/01/2010 – DUBOC Nelly
19/01/2010 – VARIN Veuve TESNIERE Véronique
12/02/2010 – BELLET Epouse CARPENTIER Mireille
19/02/2010 – NICE veuve TESTU Geneviève
19/02/2010 – DESMEZIERE épouse FOSSé Anne-Marie
10/03/2010 – GAUD veuve COMTE Antoinette
19/03/2010 – BATON veuve JUNOD Simone
22/05/2010 – RADE Michel
06/06/2010 – DEBONNE Marcel
21/06/2010 – MEHOUAS Bernard

Mise en garde

Il nous a été rapporté par plusieurs personnes que des démarcheurs se présentaient, au téléphone ou sur le pas de vos portes, en se disant « mandaté » par la mairie.

Sachez bien que ceci est FAUX.

Que se soit pour des panneaux solaires, des isolations de fenêtres, des pompes à chaleur ou pour repeindre votre chat en bleu, ces démarcheurs ne sont en aucun cas envoyés par la mairie et n'ont pas notre caution.

Si au demeurant vous souhaitez poser des panneaux solaires, ou isoler votre habitation, c'est une très bonne idée.

Dans ce cas, faire établir plusieurs devis, faire jouer la concurrence et en parler autour de vous.

Nous ne saurions que conseiller aux jeunes comme aux moins jeunes, de ne rien signer précipitamment.

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés



Mariage
d'Aurélien LECLERT & Benoît DUMINIL



Mariage
d'Eric BROQUET & Lucie LETELLIER

1^{er} Baptême civil à la mairie

Acte citoyen, le baptême civil (ou «baptême Républicain») est l'engagement moral des parrain(s) et marraine(s) d'accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de malheur familial. Il est également destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le

faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Le baptême civil est né sous la Révolution Française, à l'époque de la séparation de l'Eglise

et de l'Etat. Il fut inspiré par Monsieur Camille Desmoulin. Même s'il semble prévu par le décret du 20 Prairial, an II (08 juin 1794) qui donnait aux municipalités l'exclusive habilitation à établir les actes de l'état civil, aucun texte législatif ne lui est vraiment applicable. Il relève vraisemblablement plus de la coutume. Légalement, le baptême civil n'a aucune valeur juridi-

que. L'engagement des parrain(s) et marraine(s) reste symbolique. Il s'agit néanmoins d'un engagement moral fort, prononcé devant le maire, officier d'Etat Civil. C'est donc un événement exceptionnel qui s'est déroulé à la mairie le 8 mai 2010. En effet, Lucas et Lilian, deux charmants petits frères, ont reçu,

selon les règles de la République, leur baptême. Comme c'est le cas à chaque baptême civil, les parrains et les marraines ont été responsabilisés

poursuivre aux besoins de leurs filleuls au cas où. Après avoir félicité les parrains et marraines, Carole HAIMONET, Maire accompagnée de Valérie CORREIA, conseillère municipale, leur a remis un acte civil officiel de baptême. Félicitations aux marraines et parrains ainsi qu'aux parents et tous nos vœux de bonheur à Lucas et Lilian.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	

Horizontalement : 1 : Départ de couple. Fait réfléchir. A moi. 2 : Jongleuses de cirque. Geôle. Cri des paras. 3 : Négation d'outre-manche. Du lieu. Entraïdes. 4 : D'un seul genre. Agence de renseignement. 5 : Plat. Portions. Dans la gamme. 6 : Dans le coup. Ordonnance souveraine. Plaies des placards. 7 : Refus. Punition corporel. De fer ou de terre. 8 : Beaucoup. Pas malins. Terminées. 9 : Foyers. Négation. Emblème Gaulois. Pour les intimes 10 : Véhicule Tarzan. Rumeur. Centre de recherche. 11 : Donne la matière. Mauvais élève. Histoires chantées. 12 : Taxe indirecte. Beaucoup. Son soi. Retire. 13 : Glacées ou fraîches. En cure. 14 : Frolas. Fleuve Italien. Pas debout. 15 : Plus. Il n'y a pas moins. 16 : Chancelera. Élément. 17 : Scènes. A toi. Pas nous. 18 : En la matière. Allongements. Sans. Négation. 19 : Primate. La tienne. Bonheur général. Article. 20 : Le bon chemin. Bougie. Héro venu d'ailleurs. Rapées. 21 : Ados. Lingerie fines. 22 : Le meilleur. Volé. Grand chercheur.

Verticalement : A : Enorme. Étêtées. Tienne. B : Sans force. Urticacés courantes. Ramassages. C : Roulement. S.D.F.. Tout terrain. Vieille colère. D : Courroux. Division du Yen. Pas mûre. Prénom d'ailleurs. E : Les premiers. Sans eau. En matière de. Publicité exagérée. F : Gaïa. Vin. Marque de privation. Au milieu. G : Crochets. Bruit. Tenue d'Adam. Débarquer. Dans la gamme. H : Vieilles monaies. Du pif. I : Défends. Mesure agraire. Rapport. Repose. J : Séparation. Madame jar. Vieux. Évaluées. Oui slave. K : Assistant. En Normandie. Sorties. L : 59. Simple. Riche en ovipare. M : Diminutif féminin. Dessin. Petit patron. N : Relatif aux noirs. Ex CPAM. Avant l'euro. O : Mouche assommante. Coquine. Pas notre. P : Mer. Couches. Elles peuvent l'être mal. Q : Appel. Cardinal. Les siennes. Genre.

Calendrier des fêtes et animations

- 13-juil : Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
- 14-juil : Fête nationale/ Dépôt de gerbe
- 05-sept : Banquet des anciens de la commune
- 03-oct : Poule aux dominos du comité des fêtes
- 11-nov : Anniversaire de l'Armistice
Banquet de l'Amicale des anciens combattants
- Décembre : Concours des maisons illuminées
- 17-déc : Arbre de Noël des écoles
- 31-déc : Soirée St-Sylvestre du Comité des fêtes

Prochaine parution: Jan 2011

**SAINT-MARTIN
OSMONVILLE**

Les nouvelles



Directeur de la publication
Carole Haimonet

Commission communication
Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray

Impression : Graphélio

Tirage à 450 exemplaires